ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
6, 7 ET 8 DECEMBRE 2011, OTTAWA, ON

Résolution n° 77/2011

TITRE :	Soutien à la demande de moratoire sur le forage pétrolier et gazier dans le Maqtugweg (Golfe du Saint-Laurent) présentée par le Mi'gmawei Mawiomi
SUJET :	Environnement
PROPOSEUR(E) :	Quentin Condo, mandataire, Micmacs deGesgapegiag, Qué.
COPROPOSEUR(E) :	Leonard Polson, Chef, Première Nation de Long Point, Qué.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. Les Mi'gmaq, qui habitent le territoire Gespe'gewa'gi depuis des temps immémoriaux, possèdent un titre inaliénable à la terre et aux eaux environnantes et ont un titre, des droits ancestraux non éteints et des droits issus de traités sur le territoire.

B. Les Mi'gmaq prennent soin de leurs territoires traditionnels, de leurs ressources minières et de leurs eaux pour toutes les générations, dans le but de protéger leurs droits, de remplir leurs obligations et de respecter les enseignements sacrés de leurs ancêtres.

C. Selon les permis de prospection accordés par la Couronne, un premier forage exploratoire verra le jour d'ici 2012 au gisement Old Harry dans le Maqtugweg, à seulement 80 kilomètres des îles de la Madeleine, à l'intérieur des limites du territoire Gespe'gewa'gi.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 8e jour de décembre 2011 à Ottawa, Ontario

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

D. Ce forage marquera le début de l'exploitation des hydrocarbures dans le Maqtugweg avant même que les conséquences néfastes qui pourraient en découler aient été prises suffisamment en compte.

E. Un déversement de pétrole dans le Maqtugweg pourrait avoir des conséquences dévastatrices sur le Gespe'gewa'gi samuqwann, ainsi que sur les plantes médicinales, la flore, les aliments et la faune, qui sont tous des éléments de la Création.

F. De nombreuses communautés non autochtones dépendent aussi du Maqtugweg pour la poursuite de leurs activités socioéconomiques, notamment la pêche et le tourisme.

G. L'explosion démographique, les percées technologiques, la consommation grandissante et l'économie mondiale sont autant de sources de stress pour le Maqtugweg.

H. On ne peut pas obliger la nature à se conformer à l'économie et aux frontières imposées par les hommes : nous devons plutôt protéger son équilibre et sa santé et par conséquent, subordonner nos intérêts à ceux du Maqtugweg.

I. Compte tenu de la relation unique qui existe entre le Maqtugweg et les Mi'gmaq, toute exploration pétrolière et gazière, et toute exploitation subséquente d'hydrocarbures dans le Maqtugweg constitue une violation majeure de droits, du titre et des intérêts des Mi'gmaq.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Appuient la demande présentée par les Mi'gmawei Mawiomi au gouvernement du Québec pour le maintien du moratoire actuel, ainsi que la demande présentée au gouvernement fédéral en vue de décréter un moratoire pour la totalité du Golfe du Saint-Laurent.
2. Si le moratoire n'est pas reconduit, appuient la Coalition Saint-Laurent dans ses efforts qui visent à :
    a. établir une gestion intégrée du Golfe;
    b. évaluer les risques et les impacts environnementaux, sociaux et économiques du développement des ressources pétrolières et gazières;
    c. demander que les règles les plus strictes et la technologie la plus avancée soient appliquées au développement des ressources pétrolières et gazières;
    d. choisir, collectivement en tant que groupe, de mener ou non des forages dans le Golfe.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 8e jour de décembre 2011 à Ottawa, Ontario

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL